



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative CACE/462

Le 27 octobre 2008

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 6 des radiocommunications

- Adoption de deux nouvelles Recommandations par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)

Service de radiodiffusion

Dans la Circulaire administrative CAR/257 datée du 9 juillet 2008, deux projets de nouvelle Recommandation ont été présentés pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 9 octobre 2008.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres ainsi que le numéro qui leur a été attribué.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R BT.[IMAGE]

Doc. 6/58(Rév.1)

Lignes directrices relatives aux mesures à utiliser pour adapter les émissions télévisuelles à des applications de radiodiffusion ayant des niveaux de qualité et des dimensions d'image différents

Recommandation UIT-R BT.[6/66]

Doc. 6/66(Rév.1)

Notations pour les systèmes vidéo
